

LE PARFAIT ET LE DEVELOPPEMENT DU MEDIATIF

Dans son étude sur le tadjik, Lazard dit du parfait qu'il est « une des charnières de l'évolution du système verbal »⁷⁹⁷. Les formes composées en effet se chargent progressivement d'une autre fonction : celle d'exprimer le médiatif jusqu'à se constituer en un système complet, parallèle à celui du passé. Mais à quelle époque ce système naît-il, et dans quelles conditions ?

11.1. Les formes composées du moyen perse

La définition des temps du moyen perse et de leurs valeurs varie selon les chercheurs⁷⁹⁸. Voici leurs différentes terminologies⁷⁹⁹.

Henning (1933, pp. 242-246, avec exemples tirés de ces pages) :

- Perfekt : (passivi) kwšt hynd⁸⁰⁰, « sie sind getötet worden » ; 'wt'n pymwkt hym, « und ihr habt mich bekleidet ».
- Plusquamperfekt : (passivi) 'mykt bwd, « war vermischt worden » ; kš 'w '[wrd] bwd hym, « als er mich hingebracht hatte ».
- *Perfectum praesens*⁸⁰¹ : ps'kt 'yst, « eingerichtet sein ».

Brunner (1977, pp. 213-214) :

- present-future : *kard bawēd*, « it is (being)/will be made ».
- present perfect *kard ēstēd*, « it has been made » ; *šud estēd*, « he has gone ».
- perfect : *kard (hēm)*, « it was made » ; *šud (hēm)*, « he⁸⁰² went ».

⁷⁹⁷ Lazard 1956, p. 148.

⁷⁹⁸ Les informations trouvées chez Sundermann (1989, p. 152) et Buyaner (2008, p. 54) sont parcellaires : seules les formes avec *būdan*, « être », y sont analysées.

⁷⁹⁹ Skjærvø (2009b, p. 218) souligne les problèmes terminologiques que posent les temps du passé.

⁸⁰⁰ Nous translitérons les caractères hébreux de Henning.

⁸⁰¹ Henning (1933, p. 246) attribue à l'auxiliaire *ēst-* l'expression « des Verharrens in dem nach Vollendung einer Handlung erreichten Zustand ». Rastorgueva (1981, p. 116) fait aussi de *ēst-* l'auxiliaire du parfait. Mais quelle différence y a-t-il avec les formes employant l'auxiliaire « être » ? « La persistance de l'état » dont parle Henning est-elle davantage marquée avec *ēst-* ?

– pluperfect : *kard būd (hēm) / kard ēstād (hēm)*, « it had been made » ; *šud būd (hēm) / šud ēstād (hēm)*, « he had gone ».

Estaji et Bubenik (2007, p. 32) :

- Active : present perfect : *u-m kard hēm*.
past perfect : *u-m kard būd hēm*.
- Passive : present perfective : *kard bawēd* (Fut) / present perfect : *kard ēstēd*.
past perfective : *kard būd* / past perfect : *kard ēstād*.

Skjærvø (2009b, p. 218, tableau 4.14) :

- preterit : *šud ham*, « I went, have gone ».
- past imperfect : **šud anān*, « I had gone ».
- past preterit : *šud būd ham*, « I had gone ».
- perfect : *šud estam*, « I have gone » ; *nibišt estēd*, « it is (stands) written ».
- pluperfect : *šud estād ham*, « I had gone » ; *nibišt estād*, « it was (stood) written ».

Durkin-Meisterernst (2010, p. 137, § 494)⁸⁰³ envisage trois auxiliaires différents, à savoir *ah-/h-* ; *ēst-* ; *baw-* :

- PP + Präsens : + *ast* (= ∅) ; + *ēstēd* ; + *bawēd*.
- PP + Vergangenheit : + *būd ast* (= ∅) ; + *ēstād ast* (= ∅) ; + *būd ast* (= ∅).
- PP + Plusquamperfekt : + *būd anād* ; + *ēstād būd* ; + *būd anād*.

L’inventaire de Skjærvø est le plus complet⁸⁰⁴ :

- Le *preterit*, formé avec l’auxiliaire *būdan*, serait le seul « past tense », puisque l’imparfait n’est presque plus employé.
- Le *past imperfect* serait un plus-que-parfait régulier.
- Le *past preterit* correspondrait à une action achevée dans le passé avant qu’une autre se produise.
- Le *perfect* et le *pluperfect*, construits avec *ēstād-*, indiqueraient un état résultant d’un procès antérieur⁸⁰⁵.

⁸⁰² Pour cette forme, comme pour les suivantes, Brunner traduit par une troisième personne du singulier, tout en mentionnant également entre parenthèses l’auxiliaire « être » qu’il convient d’ajouter pour obtenir la forme de première personne du singulier.

⁸⁰³ Les temps ainsi obtenus à l’aide de ces auxiliaires ne sont pas nommés.

⁸⁰⁴ Skjærvø 2009b, pp. 230-232.

Brunner donne ces mêmes valeurs pour les trois premiers temps mais ne distingue pas les formes de *pluperfect* avec *būd-* de celles avec *ēstād-*. On ne sait en revanche ce que recouvrent les termes pour Estaji et Bubenik.

11.2. Divers auxiliaires

En moyen perse, deux auxiliaires sont utilisés pour former des temps composés, *būdan* et *ēstādan*. Qu'en est-il en persan ? Ces deux auxiliaires continuent-ils d'être employés ? Si tel est le cas, quelles sont alors leurs spécificités ?

11.2.1. *būdan*, « être »

Les formes composées du persan le sont majoritairement avec l'auxiliaire *būdan*, « être ». Il est conjugué à différents temps – au présent (*-am*, *-ī*, *ast*, etc.), au passé (*būd-*) – et sur d'autres radicaux tels que *bāš-* et *buv-*. Il existe néanmoins certaines formes aberrantes.

Dans notre corpus, les textes judéo-persans n'utilisent pour auxiliaire du parfait que les formes de *būdan* écrites avec le radical *h-*. Mais s'agit-il réellement du parfait ? Selon Gindin, ces parfaits de TE peuvent aussi s'interpréter comme des passifs construits avec *būdan*⁸⁰⁵. Il est vrai que les formes sont homonymes et que le contexte ne facilite pas non plus le choix entre « il a dit » et « il est dit » pour *gwpth hst* (TE₁ 3, 32). Elle ajoute que cette incertitude vient du fait que dans TE, un *tafsīr*, agent comme patient sont des troisièmes personnes : l'accord verbal ne permet donc pas de se prononcer en faveur d'un verbe au parfait accordé avec l'agent ou bien d'un verbe au passif accordé avec le patient. Les textes JP confirment l'existence de parfaits, si du moins l'on considère que les occurrences suivantes sont bien des formes verbales et non des adjectifs suivis du verbe *būdan* : 'ystyd'/h hwm, « je suis debout »⁸⁰⁷ (JP3 G, 1 et H, 5) ; 'ystydh hy, « tu es debout » (JP3 G, 2). Certaines occurrences de TE aussi ne laissent planer aucune ambiguïté : 'z⁸⁰⁸ šmšyr p' glwt by bwrndnd-š'n 'kwn 'b'z grd hyst, « ils les ont menés en

⁸⁰⁵ Pour le *perfect*, Skjærvø (2009b, p. 232) souligne qu'il tend à s'analyser comme un *preterit*.

⁸⁰⁶ Gindin 2007, III, Morphology, § 7.4.2 : ce qui contredit sa remarque (2007, II, p. 12, note 19) sur une différence entre *gwpth hst*, « perfective passive », et *gwpt hst*, « present perfect », que nous ne retrouvons pas dans la réalité des occurrences. Voir *supra*, § 6.3.2.2.

⁸⁰⁷ Avec le verbe *ēstādan*, « se tenir debout », on peut penser que le parfait exprime le résultat de l'action passée : je me suis mis debout donc je suis debout.

⁸⁰⁸ Gindin (2007, II, p. 434, note 896) propose de voir dans ce 'z une erreur de scribe pour 'n. La phrase serait alors à traduire « l'épée (par laquelle) ils les ont menés en exil les a maintenant rassemblés ».

exil par l'épée, maintenant elle (les) a rassemblés » (TE₂ 215, 32-33). Le singulier hyst ne peut s'accorder qu'avec šmšyr, « l'épée », et non avec le sujet animé de troisième personne du pluriel de bwrnd, « ils ont mené ».

Ces formes de parfait avec *hast* sont attestées dans les textes en écriture arabe des premiers siècles : Lazard⁸⁰⁹ indique que *hast* « insiste sur la réalité de l'état exprimé par le parfait ». Ce qui est vrai pour ces textes ne l'est en revanche pas pour le judéo-persan puisque h(y)st est la seule forme existant dans cet état de langue. Un tel emploi de h(y)st est en réalité dû à une simple convention : le judéo-persan écrit toujours la copule avec un *hei* initial⁸¹⁰. Pour la troisième personne du singulier, il peut alors y avoir confusion entre *ast* et *hast*, c'est-à-dire entre ce qui serait noté en écriture arabe soit par un *alef* (است), soit par un *hā* (هست) ; et c'est le contexte seul qui permet de reconnaître la copule dans la majorité des occurrences (emploi avec attribut). Aux autres personnes, il n'y a pas de doute possible, les formes comme hwm, h(y)nd ne peuvent correspondre qu'à la copule -am, -and. Les exemples de JP3 de parfait aux première et deuxième personnes du singulier vus plus haut renforcent cette hypothèse : les formes h(y)st apparaissant dans le parfait équivalent à *ast* en écriture arabe.

Il existe une autre particularité graphique : on trouve une forme *āvarda ānd*, « on a rapporté » (RA 4b, 12), c'est-à-dire آورده اند pour آورده اند. Mais cet *alef* surmonté du *madde* est moins différence sémantique ou variante phonologique qu'erreur de graphie. Celui de *āvarda* a pu jouer un rôle dans cette graphie fautive. Cette occurrence est isolée, mais on peut l'inclure parmi les libertés que l'auteur prend parfois avec l'écriture (*bar xāstan*, « se lever », écrit avec un *vāv* en RA 308b, 8, par confusion avec *x'āstan*, « vouloir »). Rappelons qu'il s'agit d'un texte autographe et donc qu'il n'est pas écrit par un scribe professionnel. Ainsi rencontre-t-on *avarda and* (RA 13a, 10) et *āvarda and* (RA 13b, 16).

Nous n'avons toutefois pas trouvé dans notre corpus de formes de parfait du type *bikardakam*, « j'ai fait », propres au dialecte parlé à Samarcande, telles qu'en cite Muqaddasī⁸¹¹.

Nous pensons que cette correction n'est pas nécessaire et que l'on peut simplement interpréter le passage comme deux propositions juxtaposées.

⁸⁰⁹ Lazard 1963, p. 341, § 482.

⁸¹⁰ Cf. Gindin 2007, III, Morphology, § 7.2.1. Se reporter aussi à Paper 1967.

⁸¹¹ Lazard 1340/1961, repris dans 1995a, p. 18.

11.2.2. *ēstādan*, « se tenir debout », auxiliaire du parfait ?

Dans le persan des premiers siècles, il existe des formes dites « *nišāpuri* »⁸¹², ou *perfectum secundum*⁸¹³, du type *krdst-*. Nous préférons pour l'instant les écrire en translittération avant de statuer sur la façon dont il convient de les lire. Elles sont construites avec la forme courte du participe passé (*kard*), suivie d'un auxiliaire. C'est précisément à propos de cet auxiliaire qu'il y a débat. On pense habituellement⁸¹⁴ qu'il s'agit du verbe « être », *ast-*, auquel s'adjoint la désinence personnelle. Mais au vu de la situation du moyen perse et du tadjik actuel, ne peut-on pas y voir le verbe « se tenir debout », *ēst-*, sous sa forme brève *ist-*⁸¹⁵ ? C'est ce que propose MacKenzie, suivi par Jeremiás puis Paul⁸¹⁶. Utas⁸¹⁷, lui, hésite : après avoir opté pour la lecture *ist-*, il donne dans le paradigme les formes *-ast-*, avec, à la troisième personne du singulier, *kard-ast*, qui ne peut provenir que du verbe « être ». Avons-nous des exemples qui permettraient d'opter définitivement pour l'une ou l'autre lecture ?

Une occurrence présenterait cette structure : 'ft'dsty, « il est tombé » (HM 60, 16), à laquelle nous pouvons ajouter bdwydsty, « il a couru » (HM 324, 4), et grftsty, « il s'est emparé » (TS 317, 2), hors de nos extraits étudiés⁸¹⁸. Ces 3 formes sont construites avec le suffixe d'irréel *-ē* et ne comportent pas de désinence personnelle. Il est alors hasardeux d'y voir des formes « *nišāpuri* » puisqu'on peut les apparenter aux formes en *buvadē*⁸¹⁹. En revanche, Lazard cite un certain nombre d'occurrences tirées d'ouvrages contemporains de HM et TS, émanant tous du nord-est (Transoxiane, Badaxšān, peut-être Ghazna)⁸²⁰.

Il existe 2 autres occurrences dans nos textes dont on pourrait penser que le participe passé s'accompagne de l'auxiliaire *ēstādan*. Mais à y regarder de plus près, il s'agit du sens fort du verbe « se tenir » et le participe est pris comme adjectif, attribut de *ēstādan* : brydh by 'yst'dnd, « ils se tinrent coupés (les uns des autres) » (JP3 L, 9-10) ;

⁸¹² Bahār 1373/1994, II, p. 45, note 1 ; Jeremiás 1995, p. 326. Sur l'origine de ce terme, Lazard (1963, p. 341, § 481) rappelle que le géographe Muqaddasī disait ces formes usuelles à Nišāpur.

⁸¹³ Lazard 1963, p. 341, § 481 ; Jeremiás 1993, p. 107 ; 1995, p. 326 ; Paul 2008a, p. 193 (Present Perfect II).

⁸¹⁴ Entre autres, Horn 1898-1901, p. 154, § 93 ; Jensen 1931, p. 158 ; Lazard 1963, p. 341, § 481.

⁸¹⁵ Sur l'existence de cet abrègement dans le persan des X^e-XI^e siècles, voir Lazard 1963, p. 184, § 125.

⁸¹⁶ MacKenzie 1984, p. 55 ; Jeremiás 1993, p. 107 ; Paul 2008a, p. 193.

⁸¹⁷ Utas 2000, p. 265.

⁸¹⁸ Bahār (1373/1994, II, p. 45 et note 1) remarque qu'il y a peu de formes « *nišāpuri* » dans TS. Ce n'est pas étonnant : son auteur est originaire du Sistan et il évite les particularités dialectales.

⁸¹⁹ Cf. Lazard 1963, pp. 337-338, § 472.

⁸²⁰ *Ibid.*, p. 341, § 481.

bāz nihāda biyēstand, « ils se tiennent arrêtés » (TJG 20, 9). La présence du préfixe *bi-* renforce cette analyse : il ne se combine généralement pas avec un auxiliaire⁸²¹.

Nos textes judéo-persans ne présentent donc pas cette forme de *perfectum secundum*, ce qui confirme sa localisation au nord-est. La seule forme attestée en judéo-persan provient d'une lettre, hors corpus : *krdystym*, « nous avons fait » (L9, 1)⁸²². La graphie de cette occurrence sera peut-être à même de lever le doute qui subsiste au sujet de la lecture de l'auxiliaire dans ces formes. Selon Paul⁸²³, le premier *yod* pourrait correspondre au /ē/ de *ēstādan*. On pourrait toutefois objecter que le verbe « être » peut s'écrire *hyst*, mais cette graphie est propre au judéo-persan du sud-ouest et l'on trouve *hst* dans le judéo-persan du nord⁸²⁴. Étant donné que les parfaits seconds se trouvent au nord, il est difficile de voir dans *krdystym* la présence de l'auxiliaire « être ». Cependant, comme la lettre L9 est très brève et qu'elle ne comporte aucune forme du verbe « être », on ne peut pas savoir s'il s'agit d'« être » et si ces formes existent alors aussi au sud, ou bien s'il faut y lire l'auxiliaire « se tenir (debout) ». La seconde hypothèse, avec *ēstādan*, semble la plus probable mais nous allons voir qu'elle se heurte malgré tout à un certain nombre d'obstacles.

Tout d'abord, en tadjik, les formes du type *karda istoda-am* ont un sens de progressif⁸²⁵. Lazard⁸²⁶ explique que « le sens originel est "je reste (debout) en faisant, je fais et je reste (debout)", d'où "je suis en train de faire" ». Cet auxiliaire a cette même valeur en sogdien⁸²⁷. Il existe d'autre part des formes du type *karda astom* dans certains parlers tadjiks⁸²⁸ et en kâboli⁸²⁹. Or ces régions sont sensiblement les mêmes que celles où l'on rencontre le parfait second aux X^e-XI^e siècles. De plus, la copule se présente parfois sous les formes *astam*, *astī*, dans les textes en écriture arabe de la même époque⁸³⁰.

Faut-il alors lire ces formes « nišāpuri » *kard-ast-* ? Si on l'envisage, le premier *yod* de *krdystym* (L9, 1) pourrait ainsi s'expliquer par une palatalisation de /a/ en contact

⁸²¹ Cf. *infra*, § 14.3.4.

⁸²² Cf. Paul 2002b.

⁸²³ Paul 2008a, p. 193.

⁸²⁴ Sur cette différence dialectale, voir Shaked 2009, p. 453.

⁸²⁵ Cejpek 1956, p. 178 ; Lazard 1956, pp. 157-158 ; Perry 2005, p. 178 et pp. 223-227 ; Windfuhr 2006, p. 265.

⁸²⁶ Lazard 1956, p. 158.

⁸²⁷ Benveniste 1966b, p. 49.

⁸²⁸ Lazard 1963, p. 341, § 481 ; Perry 2000, p. 238 (pour qui ces formes actuelles sont identiques aux nôtres), mais ces formes sont absentes de sa grammaire (2005), reflet d'une langue plus normative.

⁸²⁹ Farhādi 1955, pp. 83-84.

⁸³⁰ Cf. Lazard 1963, p. 346, § 494.

de la seconde voyelle, palatale⁸³¹. Cependant comme nous manquons d'occurrences intermédiaires de ces formes, avec *ēstādan* comme avec *ast-*, entre les premiers siècles et les dialectes actuels, il est compliqué de dire si les formes du tadjik et du kâboli sont le fruit d'un développement ultérieur de la langue ou la continuation d'anciennes formes. Les occurrences des X^e-XI^e siècles s'inscrivent-elles donc dans la continuité du parfait moyen-perse formé avec l'auxiliaire *ēstādan*, ou bien innovent-elles avec des formes longues de l'auxiliaire « être » comme *astam*, conservées encore aujourd'hui en tadjik et en kâboli ?

Quelle qu'en soit la lecture, il reste à résoudre la question de l'emploi de ces formes et de leurs différences avec celles du type *karda-am*. Pour Jeremiás⁸³², la forme est avant tout dialectale. Dans ce cas, comment explique-t-elle la présence des deux formes dans un même texte ? Boldyrev⁸³³ constate que les formes de parfait second du *Šāhnāma* apparaissent presque exclusivement dans le discours direct. Certes, les occurrences analysées peuvent être liées à de possibles raisons métriques, mais Paul⁸³⁴ suggère que la différence entre les deux formes pourrait néanmoins être due à une distinction entre récit et discours direct. En rappelant que le discours direct peut être le reflet de la langue parlée, par nature plus perméable aux influences dialectales, il réconcilie selon nous les théories de Boldyrev et de Jeremiás. L'hypothèse est séduisante, mais il existe trop peu d'occurrences (nous n'en avons trouvé aucune dans tout notre corpus) pour en tirer une règle.

11.2.3. Absence d'auxiliaire

Les formes de parfait se rencontrent également sans auxiliaire, soit coordonnées à une forme avec auxiliaire, soit employées seules. Dans le premier cas, on les trouve avec différentes personnes (1), dans le second, essentiellement à la troisième personne du singulier (2). Il peut néanmoins s'agir parfois d'autres personnes lorsqu'il n'y a pas de doute sur la personne attendue, comme dans des expressions usuelles : le verbe *āvarda* de (3a) est à comprendre à la troisième personne du pluriel, par comparaison avec une occurrence telle que (3b).

⁸³¹ Nous pouvons comparer ce phénomène à celui de l'*imāla* dans les mots d'origine arabe (Gindin 2007, III, Phonology, § 1.2.1). Cette palatalisation se rencontre aussi dans des mots proprement persans comme *dyry'h* pour *daryā* dans TE.

⁸³² Jeremiás 1993, p. 109 ; 1995, p. 332.

⁸³³ Voir Jeremiás 1993, p. 107 ; Paul 2005, p. 149.

⁸³⁴ Paul 2005, pp. 149-150.

(1) *farzandān [...] z-īn šīva sipurda and va haqq-i abavain ri'āyat kardā*

« les enfants [...] ont suivi ce chemin et ont respecté le droit de (leurs) parents » (TJG 41, 10-11)

(2) *īn hadīs an-ast⁸³⁵ ki paigambar farmūda ki...*

« cet hadith est celui où le Prophète dit que... » (RA 3b, 10)

(3) a. *āvarda ki...*

« on rapporte que... » (TT 178b, 3)

b. *āvarda and ki...*

« on rapporte que... » (TT 179a, 3)

En reprenant le nombre des occurrences relevées au chapitre 4⁸³⁶, on aperçoit une évolution dans les formes de parfait. Elles sont de plus en plus abondantes à se présenter sous la forme de participes employés sans l'auxiliaire « être », jusqu'à devenir majoritaires à partir de RA, soit à partir de la seconde moitié du XV^e siècle. Utas⁸³⁷ suppose que le participe passé seul a certainement une valeur différente de celle du parfait, sans que l'on puisse la déterminer. Il est en effet difficile de déceler une nuance entre (3a) et (3b), par exemple. Eu égard aux proportions des deux formes dans nos différents textes, il s'agit davantage d'une évolution, avec simplification de la forme de parfait lorsque l'absence d'auxiliaire ne crée pas d'ambiguïté. Même si elle n'est pas généralisée à toutes les personnes, la perte de l'auxiliaire ferait donc passer la forme du parfait de périphrase à partie intégrante de la morphologie, et ce, bien qu'elle ne marque pas la personne⁸³⁸.

	HM	JP	TE	TS	TJG	TH	PR	RA	SX	TT
PP avec auxiliaire	31	26	26 / 18	34	70	29	36	22	94	46
PP seul	0	2	0 / 0	1	43	21	11	57	188	144
% de PP seul	0	7,1	0	2,9	38	42	23,4	72	66,7	75,8

11.1. Les formes de parfait : participe passé avec et sans l'auxiliaire « être »

S'il existe une diminution des participes sans auxiliaire dans PR, c'est parce qu'il s'y trouve beaucoup de participes seuls, apposés à un prétérit, tels que (4). Or pour que la comparaison des parfaits avec et sans auxiliaire soit pertinente, nous avons écarté ces

⁸³⁵ Démonstratif écrit avec un *alef* simple.

⁸³⁶ Sans prise en compte des participes seuls apposés à un verbe conjugué.

⁸³⁷ Utas 2000, p. 265.

⁸³⁸ Bybee et Dahl 1989, p. 75, à propos des langues slaves.

formes apposées qui ne jouent pas un rôle de prédicat, contrairement aux participes seuls coordonnés à des formes finies.

(4) *kalām-i allah hifz **karda** qur'ān durust x'āndē*

« ayant appris par cœur les paroles de Dieu, il récitait parfaitement le Coran » (PR 15, 6)

11.3. Avancée de la grammaticalisation

Le parfait étant exprimé par une périphrase⁸³⁹, il est important d'interroger l'avancée de sa grammaticalisation : est-il compris comme une structure quasi analytique⁸⁴⁰ ou bien comme une construction plus morphologisée ?

11.3.1. Types de verbes

Plus une périphrase est grammaticalisée, plus elle est susceptible d'être employée avec différents types de verbes. De même, la diversité sémantique des verbes qui acceptent le parfait nous renseignera sur le sens à donner à cette forme de parfait⁸⁴¹.

11.3.1.1. Verbes statifs et verbes dynamiques

Il y a des langues où le parfait ne se combine pas avec des verbes statifs⁸⁴². Pour le persan, une telle restriction n'existe pas. On trouve des formes de parfait et de plus-que-parfait aussi bien avec des verbes statifs qu'avec des verbes dynamiques, et ce tout au long de notre période. Ainsi le verbe *būdan*, « être », en (5), et le verbe *guftan*, « dire », en (6).

(5) a. *ānči andar-īn šahr-i buzurgvār **būd-ast***

« ce qui a été dans cette noble province » (TS 94, 12)

b. *čahār gurōh **būda and***

« il y a eu quatre groupes » (TT 179b, 4)

⁸³⁹ Dans les langues, le parfait est souvent moins grammaticalisé que d'autres formes verbales (Dahl 1985, p. 129 ; Bybee et Dahl 1989, p. 56).

⁸⁴⁰ Nous empruntons ce terme à Bonami et Samvelian (2009, p. 28 ; 2012, § 7, tableau 3 : nous remercions Madame Samvelian pour nous avoir communiqué ce second article, à paraître). Nous reviendrons sur cette question au chapitre 19.

⁸⁴¹ Cf. Bybee *et alii* 1994, p. 76.

⁸⁴² *Ibid.*

(6) a. *va-z-īn qabl gufta and ki*⁸⁴³...

« et on a dit précédemment que... » (HM 24, 10)

b. *gufta and ki*...

« on a dit que... » (RA 16a, 13)

Sur ce point, la grammaticalisation est déjà bien avancée.

11.3.1.2. Télécité

Même si des interactions mutuelles ne sont pas exclues, télécité et accompli ne relèvent pas du même plan : l'une est un mode de procès, souvent porté par le sémantisme verbal, et l'autre est aspectuel. Il peut exister des cas d'atélique accompli, du type « il a écrit des lettres pendant des années ». Au demeurant, la possibilité de conjuguer au parfait un verbe atélique pose question car, par exemple, les phrases avec *-mIš* en turc sont habituellement téléliques⁸⁴⁴. Qu'en est-il du persan ? Il apparaît que dès nos premiers textes, les temps composés, parfait ou plus-que-parfait, peuvent se combiner avec des phrases atéliques, telles que (7).

(7) a. *va davāzdah sāl šahr-i īrān bigirifta būd*

« pendant douze ans il avait occupé le royaume d'Iran » (TS 6, 17)

b. *musulmānān rā ba-nazar-i tauqīr mē nigarīsta*

« il observait avec un regard respectueux les musulmans » (TJG 18, 17)

11.3.2. Place de la désinence et de l'enclitique personnels

Nous avons vu qu'il existe des occurrences où les désinences personnelles sont attachées au participe passé, telles que *pryst'dnd hyst*, « ils ont envoyé » (TE₂ 171, 31), et *d'dwm bwd*, « j'avais donné » (TE₁ 134, 28)⁸⁴⁵. Toutes se trouvent dans les textes judéo-persans, essentiellement dans ceux du sud-ouest. Que la désinence puisse ainsi s'adjoindre tantôt à l'auxiliaire, tantôt au participe passé est un indice de faible grammaticalisation des formes en judéo-persan : plus une forme est grammaticalisée et moins ses différentes

⁸⁴³ Écrit avec *yā*.

⁸⁴⁴ Schroeder 2000, p. 121. Ce suffixe *-mIš* est un marqueur du médiatif avec référence au passé pour des verbes conjugués, mais aussi un marqueur de résultatif avec des verbes non conjugués (Comrie 2000, p. 3).

⁸⁴⁵ Cf. *supra*, § 5.2.

composantes sont autonomes⁸⁴⁶. Or, qu'il y ait hésitation quant à la place de la désinence personnelle suggère que les deux parties qui composent ces formes de parfait et de plus-que-parfait sont encore perçues comme clairement indépendantes. De plus, même pour TE₂ qui ne présente que des formes de plus-que-parfait avec désinence attachée au participe, on peut avancer que la grammaticalisation est malgré tout plus faible que dans les textes en écriture arabe : si la forme était comprise comme un tout insécable, il serait impossible d'insérer en son sein la désinence personnelle, attendue normalement à la fin des formes verbales.

L'enclitique personnel objet du verbe peut également se trouver suffixé au participe et non à l'auxiliaire comme on l'attendrait dans une périphrase plus grammaticalisée. Ainsi gwpt-yš bwd, « il lui avait dit » (TE₂ 179, 9), face à *x'ānda buvand-aš*, « ils l'ont appelé » (HM 23, 4), par exemple. Mais cette occurrence est isolée, elle est unique dans notre corpus et selon toute vraisemblance, n'apparaît dans aucun autre texte de la même époque⁸⁴⁷.

Seul le judéo-persan hésite sur la place de la désinence personnelle et de l'enclitique personnel objet. Il présente donc une moins grande grammaticalisation de la périphrase : l'une et l'autre peuvent s'attacher au participe comme à l'auxiliaire.

11.3.3. Place des préfixes verbaux

Nous avons constaté que dans la plupart des cas la négation s'attache au participe passé : 155 occurrences contre 4 avec négation portée par l'auxiliaire (dont deux seules assurées, les deux autres pouvant être des participes employés comme adjectifs)⁸⁴⁸. Cette place, certes rare, n'est donc pas exclue et Lazard en donne d'autres occurrences dans les textes des X^e-XI^e siècles⁸⁴⁹. En judéo-persan, Gindin constate que la négation précède le participe passé⁸⁵⁰ mais, de manière contradictoire, elle la dit précéder « être » dans sa fonction d'auxiliaire⁸⁵¹. En fait, tout est affaire de proportions, seuls quelques cas présentent la négation attachée à l'auxiliaire.

⁸⁴⁶ Sur cette question, voir par exemple Lehmann 1995, pp. 158-160 ; Geurts 2000, p. 782 ; Marchello-Nizia 2009, pp. 40-42.

⁸⁴⁷ Aucun exemple dans Lazard 1963, pp. 249-250, § 295.

⁸⁴⁸ Cf. *supra*, § 8.3.1.

⁸⁴⁹ Lazard 1963, pp. 342-343, § 486.

⁸⁵⁰ Gindin 2006, p. 455 ; 2007, III, Notes on syntax, § 3.2.3.

⁸⁵¹ Gindin 2006, p. 454.

Pour le préfixe *bi-*, des textes étudiés par Lazard⁸⁵² et des nôtres, seul TE₁ présente une préfixation à l'auxiliaire, et encore ne s'agit-il que de 2 occurrences : *br gšth by n' bwdy*, « il ne se serait pas tourné » (TE₁ 14, 26-27) ; *br gšth by n' b'sy*, « tu ne t'es pas retourné » (TE₁ 14, 30-31). Dans ces deux exceptions, le morphème *bi-* précède la négation et non directement l'auxiliaire : on peut ainsi penser qu'il porte davantage sur celle-là que sur celui-ci.

De nouveau, la préfixation possible sur l'auxiliaire de la négation suppose un degré plus faible de grammaticalisation. Dans ces cas, la périphrase est alors perçue comme étant composée de plusieurs éléments et non comme étant une unité verbale. Mais il faut remarquer que les occurrences sont très peu nombreuses et qu'elles disparaissent très rapidement. Dans notre corpus, on ne les voit d'ailleurs que dans le premier dialecte de TE.

11.3.4. Grammaticalisation en cours

Arrivée à ce stade, nous avons à récapituler les différents critères mis en œuvre pour évaluer avec exactitude le degré d'avancée de grammaticalisation de la périphrase. Il n'existe pas de restriction selon les types de verbes. Tous peuvent être conjugués au parfait, statifs comme dynamiques, téliques comme atéliques. En revanche, la périphrase n'est pas toujours sentie comme une unité mais bien comme la combinaison de deux éléments entre lesquels peuvent s'insérer la désinence personnelle et l'enclitique personnel objet en judéo-persan, ainsi que la négation en persan et en judéo-persan. Encore préciserons-nous que ces rares occurrences ne se rencontrent que dans les premiers siècles.

11.4. Fonctions des diverses formes

Bien que le parfait du persan ait la même forme que le prétérit du moyen perse, leurs valeurs n'ont rien de commun, ce qu'indique du reste le nom qu'on leur attribue. Il en va de même pour toutes les formes composées avec l'auxiliaire *būdan*, « être ». Nous étudierons successivement *kard(a) ast*, *kard(a) būd*, *kard(a) buvad* et *kard(a) bāšad*, *mēkarda ast* et *karda būda ast*⁸⁵³.

⁸⁵² Lazard 1963, pp. 319-320, § 436-437.

⁸⁵³ Dans les textes de notre période, il existe moins de formes composées qu'en persan contemporain (cf. Windfuhr 1982).

11.4.1. *kard(a) ast*

En persan contemporain, le parfait exprime le résultatif, « une action achevée dans le passé, en impliquant une référence au présent »⁸⁵⁴. C'est justement ce que montre sa forme, avec un participe passé et un auxiliaire au présent⁸⁵⁵. On retrouve cette valeur dès nos premiers textes. Ainsi dans HM, quand le verbe *x^vāndan*, « appeler », est à un temps du passé, il est toujours conjugué au parfait, comme en (8a). La dénomination a eu lieu dans le passé mais est encore effective dans le présent. Avec un prétérit, comme en (8b) dans TS, l'énonciateur indique que la dénomination est ancienne, voire caduque ; il insiste davantage sur l'acte même de nommer et sur les raisons qui ont présidé au choix du nom, que sur le caractère permanent de celui-ci. Ceci explique pourquoi dans les pages étudiées de HM, le verbe n'est jamais au prétérit : la dénomination scientifique relève du générique, c'est le nom qui importe, toujours en vigueur au moment où écrit l'auteur. Les autres emplois de ce verbe se font tous au présent. Le parfait ajoute ici seulement une nuance : la dénomination, toujours valable actuellement, s'est faite dans le passé.

(8) a. *va mu'tadil badīn x^vānda and*

« on l'a appelé tempéré » (HM 22, 15)

b. *va zarang x^vāndand*

« et on (l')appela Zarang » (TS 23, 4)

Dans PR, il existe de nombreuses occurrences où les différents manuscrits présentent soit deux prétérits coordonnés (9a), soit un participe seul apposé à un prétérit (9b). Faut-il y voir la valeur d'antériorité que pourrait contenir le participe ? On peut raisonnablement l'envisager puisque dans le second cas – participe apposé –, l'absence de coordination entre les deux verbes montrerait que l'une des actions est sans conteste antérieure à la seconde. Mais cette valeur d'antériorité s'applique-t-elle aussi aux formes de parfait ?

(9) a. *laškarhā saff kašīdand va dar barābar-i yakdīgar biyēstādand*

« les armées se mettent en rangs et se tiennent l'une en face de l'autre » (PR 63, 22-23)

⁸⁵⁴ Lazard 2006b, p. 138, § 142.

⁸⁵⁵ Cf. remarque de Michailovsky (1996, p. 120) à propos du népal. Pour lui, cela fait du parfait à la fois un temps du présent et un temps du passé.

b. *laškarhā saff **kašīda** dar barābar-i yakdīgar biyēstādand* (Ms. Z)

« une fois mises en rangs, les armées se tiennent l’une en face de l’autre » (PR 63, note 20)

En (10), *sākin gašta ast*, « il s’est installé », marque une antériorité par rapport à d’autres procès relatés au présent (*hadas mē kunad*, « il commet des impuretés légales », *man‘ mē kunand*, « on empêche », *munzajir namē šavad*, « il n’est pas écœuré », et *isrār mē namāyad*, « il insiste »). Ce parfait est mis sur le même plan que des présents alors que d’autres formes composées se combinent à des passés ou à des futurs⁸⁵⁶.

(10) *badīn sūrat ki šaxsē dar masjidē sākin **gašta ast** va dar-ān masjid hadas mē kunad va ō rā az-ān ma‘nī man‘ mē kunand munzajir namē šavad va isrār mē namāyad īn čunīn kas vājib al-qatl bāšad*

« dans le cas où une personne s’est installée dans une mosquée et y commet des impuretés légales, et qu’on l’en empêche, qu’elle n’est pas écœurée et qu’elle insiste, une telle personne mérite la mort » (PR 15, 13-16)

Le parfait exprime également d’autres valeurs, toutes rattachées à l’idée de « passé distancié » comme l’a montré Lazard pour le persan contemporain⁸⁵⁷ : passé révolu (11a), fait rapporté par autrui (dorénavant rapport d’autrui) (11b) et inférence (11c). On les rencontre surtout dans les textes les plus récents, RA, SX et TT. Mais ces formes assument déjà la valeur de passé révolu⁸⁵⁸ et peut-être même celle de rapport d’autrui⁸⁵⁹ dès TS.

(11) a. *dīgar ‘ajāyibhā ki dar sīstān **būda** va ba‘zī kunūn mē bīnēm*

« à propos d’autres merveilles qui ont existé au Sistan et certaines (que) nous voyons maintenant » (TS 13, 16)

⁸⁵⁶ Cf. *infra*, § 11.4.2 et 11.4.3.

⁸⁵⁷ Lazard 1985.

⁸⁵⁸ Le passé révolu se trouve aussi dans TJG. Cf. *infra*, § 11.4.4.

⁸⁵⁹ Ainsi dans une occurrence telle que : *X₁ va X₂ andar kitāb ‘ajāyib-i barr u bahr gōyand ki andar sīstān ‘ajāyibhā **būd-ast** ki ba-hēč jāy čunān nēst*, « dans leur livre Merveilles de la terre et de la mer, X₁ et X₂ disent qu’il y avait au Sistan des merveilles qui n’existaient nulle part ailleurs » (TS 13, 17-14, 1). On peut hésiter sur l’interprétation à donner au parfait *būd-ast* : s’agit-il d’un rapport d’autrui, introduit par *gōyand*, « ils disent », ou bien d’un passé révolu, « il y a eu au Sistan... » ? La question reste ouverte.

b. *gōyand nām-i pidar-i vai X₁ būda [...] va ba'zī gōyand ba-'aks va nām-i mādar-i vai X₂ būda mufasssīrān u arbāb-i tavārīx muttafiq and bar-ānki ibrahīm [...] dar zamān-i namrūd [...] mutavallid šuda būd va namrūd-i avval kasē būda ki tāj bar sar nihāda va mulk-i ō ihāta ba mašāriq u maḡārib karda būd va vai dar bābil ba-sar mē burda*

« ils disent que le nom de son père est X₁ [...] et certains disent le contraire et que le nom de sa mère est X₂ ; les commentateurs et les historiens (litt. maîtres des histoires) sont d'accord sur le fait qu'Abraham [...] est né à l'époque de Nemrod [...] et que Nemrod 1^{er} est quelqu'un qui s'est couronné et dont le royaume s'est étendu vers l'ouest et l'est, et qu'il vivait à Babylone » (RA 16a, 9-12)

c. *ihimāl dārad ki an-kas⁸⁶⁰ ki mōy-i ō rā rangīn dīda gumān burda bāšad ki az xazāb-ast yā anki⁸⁶¹ bōy-i x^vaš čūn bisyār ba-kār mē burda*

« il est probable que quelqu'un qui a vu ses cheveux colorés pensera que c'est la teinture de henné ou bien un parfum agréable comme beaucoup (en) utilisaient » (RA 309a, 19-20)

En (11a), le passé révolu exprimé par *būda*, « ont existé », s'oppose à une réalité toujours présente, celle que « nous voyons maintenant » (*kunūn mē bīnēm*). En (11b), le rapport d'autrui est souligné par les verbes *gōyand*, « ils disent », et *muttafiq and*, « ils sont d'accord (pour dire) », qui introduisent les procès au parfait (et les formes assimilées de *šuda būd*, *karda būd* et *mē burda*). En (11c), la valeur d'inférence que portent les formes *dīda*, *burda bāšad* et *mē burda* est renforcée par l'expression *ihimāl dārad ki*, « il est probable que », qui l'introduit. Il est fréquent que des mots signifiant « sûrement », « apparemment », « peut-être » accompagnent la valeur inférentielle de ces formes verbales⁸⁶².

11.4.2. *kard(a) būd*

Selon les langues, le plus-que-parfait exprime le passé distant ou l'antériorité d'un procès par rapport à un autre du passé⁸⁶³. C'est cette seconde valeur que l'on a dès les premiers textes, judéo-persans (12a) comme persans (12b). En (12b), le procès *bisitada būdand*, « avaient reçu », est accompli avant les procès *rasīdand*, « arrivèrent », et *nigāh*

⁸⁶⁰ Démonstratif écrit avec un *alef* simple.

⁸⁶¹ Écrit avec un *alef* simple.

⁸⁶² Lazard 1985, p. 33.

⁸⁶³ Comrie 1985, p. 84.

kardand, « regardèrent ». Et cette valeur d'antériorité perdure jusqu'à la fin de notre période (13). Le plus-que-parfait a encore ce sens en persan contemporain⁸⁶⁴.

(12) a. *kw nby'yh y-'yn nby' y-p'n zm'n' kw xwd' by mrdwmn frsty'd' bwd*

« comment (était) la qualité prophétique de ce prophète de cette époque que Dieu avait envoyé à l'humanité » (JP3 H, 12-14)

b. *čūn ba-nazdik-i damišq rasīdand ba-zar nigāh kardand ki az ān rāhib bisitada būdand*

« quand ils arrivèrent aux abords de Damas, ils regardèrent l'or qu'ils avaient reçu de ce moine » (TS 99, 16-17)

(13) *va rusūm u qā'idahā-i bad ki pēš az vai nihāda būdand ba-kullī bar andāxt*

« et les mauvaises coutumes et règles qu'ils avaient fixées avant lui, il s'en débarrassa entièrement » (TT 207a, 5-6)

Le plus-que-parfait peut aussi s'utiliser dans des cas de rapport d'autrui, comme nous l'avons remarqué en (11b).

Le plus-que-parfait de *būdan*, *būda būd*, se rencontre dans nos premiers textes, comme par exemple en (HM 26, 11), (TE₂ 206, 11), (TS 106, 5)⁸⁶⁵. Ce type de formes disparaît ensuite de notre corpus, c'est-à-dire dès le XII^e siècle.

11.4.3. *kard(a) buvad* et *kard(a) bāšad*

D'après Buyaner⁸⁶⁶, le système moyen-persan des formes composées se résume à trois temps : « past perfect (*dād būd*), present perfect (*dād hēnd*) and future perfect (*dād bawēd*) ». En persan, les formes de parfait s'organiseraient-elles alors en :

- *karda būd* pour le passé,
- *karda ast* pour le présent,
- *karda buvad* ou *karda bāšad* pour le futur ?

Au vu des exemples, *karda buvad* et *karda bāšad* ont effectivement une valeur de futur, voire d'hypothèse. Ainsi *x'ānda buvand*, « on appellera », en (14a), exprime la possibilité d'une autre dénomination, renforcée par la conjonction *har čand*, « quoique »,

⁸⁶⁴ Lazard 2006b, p. 142, § 146. Le nom usuel persan de *māzi-e ba'id*, « passé lointain », n'est donc pas approprié.

⁸⁶⁵ D'autres exemples dans Lazard 1963, p. 90, note 21 et p. 348, § 498.

⁸⁶⁶ Buyaner 2008, p. 54.

tandis que *x'ānda and*, « on l'a appelé », en (14b), note que la dénomination a réellement eu lieu dans le passé. Les autres exemples de cette forme donnés par Lazard⁸⁶⁷ peuvent également tous s'interpréter avec cette même idée de futur ou d'hypothèse.

(14) a. *ō-rā mu'tadil x'ānand har čand ba-izāfat-i andāmē dīgar garm x'ānda buvand-aš*
 « on l'appelle "tempéré" quoiqu'on puisse l'appeler⁸⁶⁸ "chaud" en comparaison d'un autre organe » (HM 23, 4)

b. *va īn andāmhā-i murakkaba rā nīz a'zā-i ālī x'ānda and*
 « et l'on a aussi appelé ces organes complexes "organes organiques" » (HM 37, 4)

Pour les formes avec *bāšad*, en (15) par exemple, la valeur de futur est aussi présente. En (15a), les conquêtes dont parle l'énonciateur n'ont pas encore commencé et *dāšta bāšad*, « aura eu », note l'antériorité des obstacles qui se dresseront dans cet avenir de conquêtes. On trouve aussi cette forme avec l'idée d'hypothèse. En (15b), *bar nišasta bāšad*, « il aura chevauché », relève certes de l'hypothétique introduit par *agar*, « si », mais note aussi une antériorité de ce procès de chevaucher par rapport à celui de reconnaissance : « comme il aura chevauché ainsi, je le reconnaitrai ».

(15) a. *mavāza'ē rā ki mavāna'ē dāšta bāšad [...] fath kunēd*
 « vous conquerez [...] des lieux où il y aura eu des obstacles » (TH 51, 14-16)

b. *agar bar-ān jumla bar nišasta bāšad ki rōz-i harb būd, bidānam*
 « s'il chevauche comme le jour de la bataille, je (le) reconnaitrai » (TS 87, 18-19)

Dans d'autres occurrences, comme en (11c), cette forme composée avec *bāšad* note l'inférence.

La différence entre *karda buvad* et *karda bāšad* est, en partie, chronologique : les formes composées avec *buvad* ne se rencontrent déjà plus dans TS, c'est-à-dire à la fin du XI^e siècle. Aux époques où les deux formes coexistaient, il devait probablement y avoir une nuance ; nous en reparlerons⁸⁶⁹.

⁸⁶⁷ Lazard 1963, p. 341, § 483.

⁸⁶⁸ Lazard (1963, p. 250, § 295) le traduit par un subjonctif présent « appelle » qui peut aussi renvoyer à une idée de futur. Nous accentuons légèrement la valeur de possibilité future pour les besoins de la démonstration.

⁸⁶⁹ Cf. *infra*, chapitre 15.

11.4.4. *mēkard(a) ast* et *karda būd(a) ast*

Ces deux formes appartiennent aussi au système du parfait : *mēkarda ast* apparaît dans TJG, RA, SX et TT⁸⁷⁰ ; *karda būda ast* dans TJG, SX et TT⁸⁷¹. Dans TJG, ces formes expriment toutes un passé révolu⁸⁷², comme en (16). C'est le même emploi qu'on retrouve dans les textes historiques du persan contemporain⁸⁷³. Ici, l'éloignement dans le temps est marqué par *dar ayyām-i istīlā-i dayālim bar 'irāq*, « à l'époque de la domination des Daïlamites sur l'Irak », en (16a), et par le fait que « ceux de sa tribu » ne sont plus à ses côtés, le procès d'« accompagner » relève du révolu (16b). Dans cette seconde occurrence, un simple plus-que-parfait, *āmada būdand*, aurait marqué l'antériorité du procès d'« accompagner » sans insister sur son caractère révolu.

(16) a. *dar tārīx-i sallāmī āvarda and ki dar ayyām-i istīlā-i dayālim bar 'irāq kūtvāl-i ān mauzi' rā fulān siyāh čašm mē gufta and*

« dans l'*Histoire de Sallāmī*, on a rapporté qu'à l'époque de la domination des Daïlamites sur l'Irak, on appelait le gouverneur de la place Untel, les Yeux-Noirs » (TJG 271, 4-5)

b. *va aqvām-i ō ki dar musāhibat-i ō āmada būda and parākanda gaštand*

« et ceux de sa tribu qui l'avaient accompagné furent dispersés » (TJG 46, 4-5)

Dans les textes plus récents, à côté de cette valeur de passé révolu, on trouve aussi des occurrences où ces formes se justifient parce que le procès est un rapport d'autrui⁸⁷⁴. En (17), les verbes *dīda and*, « on a vu », et *rāhnamā'ī mēkarda and*, « ils guidaient », dépendent de *manqūl-ast ki*, « il est raconté que ».

⁸⁷⁰ Nous écartons TE puisque nous n'y avons relevé qu'une seule occurrence : *hmy krndnd hyst*, « ils ont fait » (TE₂ 213, 19-20). Elle est d'autant plus difficile à analyser que *hamē* peut avoir encore ici son sens premier de « sans cesse », elle est donc bien différente des autres occurrences qui associent dans la morphologie le préfixe *mē-* à une forme de parfait.

⁸⁷¹ Il faut néanmoins constater que ces formes existent dans les premiers siècles. Lazard (1963, p. 295, § 389 pour la première, et p. 342, § 484 pour la seconde) en donne des exemples, dont un extrait de HM (hors de notre passage). Cf. *infra*, § 11.5.1.

⁸⁷² Pour (16a), on peut hésiter entre un passé révolu et le rapport d'autrui.

⁸⁷³ Cf. Lazard 1985, p. 34.

⁸⁷⁴ Nous avons déjà rencontré cette valeur en (11b) avec *mē burda*.

(17) *manqūl-ast ki dar pēš-i laškar-i sipāh-i jangīz xān Y₁ va Y₂ rā dīda and ki rāhnamā'ī-i ān laškar **mēkarda and***

« il est raconté qu'en tête des troupes de l'armée de Gengis Khan, on a vu Y₁ et Y₂ qui guidaient cette armée » (TT 181b, 15-16)

Enfin, certaines occurrences sont liées à l'inférence, comme nous l'avons vu avec *mē burda* en (11c). Cette valeur d'inférence est peut-être ancienne si l'on considère que la présence de *gurēxta būda ast*, « il s'était enfui », de (18), s'explique bien ainsi. Les procès *burda būdand*, « ils avaient emmené », et *rafta*, « il était allé », sont notés par des parfait et plus-que-parfait marquant leur antériorité à d'autres procès narrés avant et après ce passage. La forme surcomposée *gurēxta būda ast*, « il s'était enfui », elle, peut s'interpréter par l'inférence : les procès « avait emmené » et « était allé » sont des faits dont le locuteur a connaissance, et il en déduit qu'entre les deux, le jeune homme a dû s'enfuir puisque de prisonnier des Mongols, on le retrouve par la suite dans l'entourage d'un roi qui s'attache à lui⁸⁷⁵. Si notre hypothèse est exacte, la valeur d'inférence existe déjà au XIII^e siècle, date de composition de TJG.

(18) *Y rā dar vaqt-i kōdakī laškar-i muḡōl az māzandarān **burda būdand** va dar 'irāq az miyān-i laškar **gurēxta būda ast** va ba-mulk-i Z **rafta***

« l'armée mongole avait emmené Y dans son enfance loin du Māzandarān, il leur avait (donc) échappé en Iraq et était allé dans le royaume de Z » (TJG 256, 6-7)

11.5. Vers le médiatif

Dans plusieurs langues, parfait et médiatif sont morphologiquement liés⁸⁷⁶. Nous devons le terme médiatif à Lazard⁸⁷⁷. Certaines langues marquent dans leur morphologie le moyen par l'intermédiaire duquel un fait est connu. L'exemple typique en est le tuyuca : le verbe change de forme selon que l'énonciateur a eu connaissance de l'information par la vue, par un des quatre autres sens, par le raisonnement (inférence), par le rapport

⁸⁷⁵ On ne peut toutefois totalement exclure que cette forme *gurēxta būda ast* ait une valeur de rapport d'autrui : le fait correspondrait à ce que le jeune homme a lui-même raconté. Mais contrairement à d'autres occurrences, le rapport d'autrui ne serait pas ici annoncé par un quelconque verbe de déclaration. C'est pourquoi nous penchons plus volontiers pour une interprétation d'inférence.

⁸⁷⁶ Lindstedt 2001, p. 777.

⁸⁷⁷ Lazard 1956, pp. 148-149, note 2. Ce terme a été repris par Guentchéva (1996, p. 11).

d'autrui, ou bien par la supposition⁸⁷⁸. Mais alors qu'en tuyuca l'énonciateur doit nécessairement choisir un des différents marqueurs de médiatif, dans les langues européennes et moyen-orientales qui possèdent cette catégorie, il a le choix entre le médiatif et le registre neutre⁸⁷⁹.

Lazard a montré que le médiatif revient en réalité pour l'énonciateur à mettre à distance, non l'information elle-même, mais son propre discours⁸⁸⁰. Il convient alors de distinguer le médiatif du présomptif et du dubitatif⁸⁸¹.

11.5.1. Apparition du médiatif persan

En persan contemporain⁸⁸², c'est un système composé de formes assimilées au parfait qui sert à l'expression du médiatif. Les formes *karde ast*, *mikarde ast*, *dāšte mikarde ast*, et *karde bude ast* sont employées pour exprimer les « a) faits rapportés par autrui, b) inférence proprement dite, c) passé révolu, d) rétrospective »⁸⁸³, les deux derniers emplois étant contigus à la notion de médiatif⁸⁸⁴. Mais à quelle époque⁸⁸⁵ ce système pour le moins bien établi s'est-il constitué ? En d'autres termes, nos textes donnent-ils à voir une catégorie grammaticalisée du médiatif ?

D'après Utas⁸⁸⁶, ce n'est pas encore le cas au XV^e siècle. Nous le rejoignons sur le fait que le médiatif n'est pas toujours exprimé par des formes liées au parfait. Mais faut-il alors penser qu'il n'est pas encore une catégorie entrée dans le système verbal ? Rappelons que l'emploi du médiatif n'est pas non plus une nécessité en persan contemporain, le registre neutre est toujours possible⁸⁸⁷. Nous avons vu des exemples qui tendent à prouver que le système du médiatif est en cours de constitution dès nos premiers

⁸⁷⁸ Cf. l'étude de Barnes 1984, pp. 257-258. Sur les différents types de "médiation" de l'information que l'on trouve dans diverses langues, voir Willett 1988, p. 57.

⁸⁷⁹ Lazard 2001b, pp. 360-361.

⁸⁸⁰ Lazard 1999, p. 95 ; 2000, p. 212 ; 2001b, p. 362. Lazard s'oppose à l'analyse de Slobin et Aksu (1982, p. 197) sur le médiatif turc.

⁸⁸¹ Lazard 1999, p. 96 ; 2000, pp. 212-213 et p. 221 ; 2001b, p. 363.

⁸⁸² En persan, le médiatif est aussi employé pour le miratif (sur la contiguïté des deux notions, voir Delancey 1997, pp. 41-44). Pour le tadjik, cf. Lazard 1996, pp. 29-30 ; 1999, p. 99 ; Windfuhr 2006 (dont p. 276). Pour le persan d'Iran, cf. Lessan-Pezeshki 1998-99, pp. 104-105 ; 2002, pp. 66-67 ; 2005, pp. 225-226 ; 2011, pp. 54-55.

⁸⁸³ Lazard 1985, p. 28, analyse reprise dans 1996, pp. 22-27 ; 2000, pp. 218-219 ; 2006b, pp. 138-143, § 142-148.

⁸⁸⁴ Lazard 2000, pp. 218-219 ; 2006b, pp. 138-141, § 142 (le rétrospectif relève de l'expérientiel).

⁸⁸⁵ Il n'existe pas de médiatif en moyen perse : *āgāhīh ō ardawān mad, kū pābag rāy pus-ēw ast* ..., « le bruit parvint à Ardaban que Pābag avait un fils qui... » (*Kārnāmag ī Ardaxšēr ī Pābagān* 58, 5).

⁸⁸⁶ Utas 2000, p. 263.

⁸⁸⁷ Pour cette idée, voir par exemple Lazard 2001b, p. 360 : « the speaker may thus choose between the evidential register, which is functionally marked, and the neutral register, which is unmarked and indicates nothing concerning the source of the information ». Il y a alors une différence de perspective (cf. Jahani 2000, pp. 203-204).

textes. Le passé révolu est noté par des formes liées au parfait en (11a) et (16) ; le rapport d'autrui en (11b) et (17) ; l'inférence en (11c) et peut-être en (18). Selon l'interprétation qu'on donne à (18) (inférence ou non), les différentes valeurs de médiatif n'émergeraient pas en même temps : le rapport d'autrui et le passé révolu, qui, lui, relève plus de l'expérientiel que du médiatif⁸⁸⁸, seraient apparus dès le XI^e siècle, l'inférence, elle, serait plus tardive (XIII^e ou XV^e siècle). Mais ces valeurs existaient peut-être même avant. Ainsi cette occurrence du XI^e siècle (19) marque-t-elle bien l'inférence ? L'opposition entre *bērūn āvard*, « déduisit », et *hamē ma'lūm kard-ast*, « a déterminé », pourrait tenir à la différence entre un premier fait énoncé de manière neutre au prétérit et un second marqué par une forme composée exprimant que Bērūnī infère de la situation le cheminement intellectuel de Ptolémée⁸⁸⁹.

(19) *ammā qutr-i qamar badān andāza ma'lūm ast ki nima-i qutr-i zamīn rā yakē nuhē. va batlimiyūs ān-rā az ixtilāf-i manzar-aš bērūn āvard. nīz qutr-i šams ham badān andāza hamē ma'lūm kard-ast az kusūfhā*

« mais avec cette mesure, il est clair que le diamètre de la lune (fait) un neuvième de la moitié du diamètre de la Terre. Et Ptolémée le déduisit de la différence de son apparence. C'est (donc) avec cette même mesure qu'il a déterminé le diamètre du soleil à partir des éclipses » (Bērūnī, *Kitāb al-taḥḥīm li-avā'il sinā'at al-tanjīm*, 150, 1-3 après tableau)⁸⁹⁰

Dans le cadre, malgré tout limité, de cette étude, nous n'avons pas pu étendre notre corpus à la recherche d'autres occurrences possibles de médiatif⁸⁹¹. En dehors de nos textes, nous nous en sommes tenue aux exemples de Lazard⁸⁹² et Utas⁸⁹³, qui peuvent peut-être être lus dans ce sens.

D'autre part, Utas avance comme argument justifiant un non-marquage du médiatif par des formes de parfait le fait que cette idée de rapport d'autrui est déjà connue par le

⁸⁸⁸ Cf. analyse de Lazard (2006b, p. 141, § 142).

⁸⁸⁹ Selon Monsieur Utas (à qui nous avons soumis cette occurrence), *hamē ma'lūm kard-ast* serait effectivement une forme d'inférentiel, bien qu'il y voie difficilement cette interprétation dans le contexte. Nous espérons malgré tout montrer ici que le contexte lui-même ne s'oppose pas à une lecture d'inférence, inférence somme toute logique dans un raisonnement scientifique.

⁸⁹⁰ La dernière partie de cette occurrence est citée par Lazard (1963, p. 295, § 389) ; nous y ajoutons ce qui précède afin de mettre en évidence le contraste entre le prétérit et la forme composée *hamē kard-ast*.

⁸⁹¹ Certaines formes n'y sont pas représentées, ainsi le plus-que-parfait accompagné de (*ha*)*mē*. Lazard (1963, p. 296, § 390) n'en donne qu'un unique exemple.

⁸⁹² *Ibid.*, p. 295, § 389 ; p. 296, § 390 ; p. 342, § 484.

⁸⁹³ Utas 2000.

contexte⁸⁹⁴. Il n'y a néanmoins pas d'impossibilité à ce que la langue marque doublement une idée. Nous l'avons vu avec la valeur de fréquentatif de *(ha)mē* renforcée par des expressions du type *har rōz*, « chaque jour »⁸⁹⁵. Les emplois actuels du médiatif ne s'accompagnent-ils d'ailleurs pas de termes soulignant une telle lecture⁸⁹⁶ ?

Il convient toutefois de rester prudent en raison de la difficulté à interpréter ces occurrences. Cet usage – à époque ancienne – de médiatif des formes construites sur le parfait demeure incertain, de même que le rythme de son évolution vers le système du persan contemporain. Il ne faut cependant pas perdre de vue que les formes comme *mēkarda ast* qui amènent à poser la catégorie du médiatif en persan contemporain⁸⁹⁷ ont certainement une valeur différente des formes simples de parfait *karda ast* ainsi que des formes du type *mēkard*.

11.5.2. Origine du médiatif persan : facteur interne ou facteur externe ?

Un autre point est délicat : l'origine du médiatif persan. Son apparition est-elle due à un facteur interne ou externe ? L'idée selon laquelle le système du médiatif turc aurait eu une grande influence sur les langues en contact (bulgare, macédonien, etc.) est souvent avancée⁸⁹⁸. Cohen⁸⁹⁹ remet en cause cette hypothèse de calque du bulgare et du macédonien sur le turc, pour des raisons morphologiques essentiellement. Peut-on résoudre la question pour le persan ?

Les contacts du persan avec les langues turques ont commencé dès la fin du X^e siècle⁹⁰⁰. On ne peut donc arguer de la date ancienne d'apparition en persan du médiatif (ou du moins de certaines valeurs propres ou liées au médiatif), pour exclure le facteur externe, d'autant que les deux formes de parfait, non-médiatif et médiatif, sont attestées en turc dès le VIII^e siècle⁹⁰¹. Si l'on admet une cause externe, reste le problème de la date de cet emprunt (ou plutôt de ce calque) : nous avons vu que des occurrences des X^e-XI^e siècles citées par Lazard pourraient relever du médiatif. Dans le cas contraire, il faudrait

⁸⁹⁴ *Ibid.*, p. 266.

⁸⁹⁵ Cf. *supra*, § 9.4.3.1.1.

⁸⁹⁶ Cf. Windfuhr 1982, p. 274 et p. 276 ; Lazard 1985, p. 33 ; Lessan-Pezeshki 2011, p. 47.

⁸⁹⁷ Cf. Lazard 1987a, p. 353.

⁸⁹⁸ Comrie 1981, p. 108 ; Dahl 1985, p. 152 ; Bybee *et alii* 1994, p. 95 ; Bulut 2000, p. 147 (pour le kurde kurmanji) ; Bubenik 2001, p. 84 ; Lindstedt 2001, p. 778 ; Aikhenvald 2004, p. 289. Pour d'autres langues, par exemple le quechua et l'aymara, on retrouve pour le médiatif l'influence d'une langue sur l'autre (Fleischman 1989, p. 30).

⁸⁹⁹ Cohen 1989, p. 136.

⁹⁰⁰ Windfuhr et Perry 2009, pp. 419-420. Il est étrange que les auteurs expliquent le développement du médiatif en persan par l'influence du turc au XIX^e siècle, se référant à Windfuhr 2006 (où cette date n'apparaît nulle part).

⁹⁰¹ Cohen 1989, p. 134.

faire remonter les premières attestations au XIII^e siècle, voire au XV^e. Si le médiatif existe dès les X^e-XI^e siècles, nous aurions affaire à un effet immédiat de cette influence du turc ; et s'il s'agit du XIII^e siècle (ou du XV^e), à un effet différé⁹⁰².

On peut néanmoins rappeler que le persan possède un système verbal complexe au XII^e siècle avec « modal and aspectual prefixation, unknown to Turkic »⁹⁰³. Par ailleurs, Schøsler a montré que « la langue qui emprunte un trait à une autre langue est déjà en train de modifier sa structure pour une raison interne à la langue »⁹⁰⁴. En définitive, le médiatif persan s'est-il développé de manière autonome ou bien sous l'influence du turc ? Ce dernier a probablement joué le rôle de catalyseur, à défaut d'être un réel déclencheur.

Un facteur interne peut en effet tout aussi bien expliquer le développement du médiatif. Le lien entre parfait et médiatif est attesté dans de nombreuses langues, certes dans celles des Balkans et au Moyen-Orient, mais également dans des langues sans contact avec le turc, dont une langue tibéto-birmane (le newari)⁹⁰⁵. Selon Lazard⁹⁰⁶, ce n'est que parce que le phénomène a été d'abord repéré en turc, en bulgare et en albanais, que l'on a cru qu'il s'agissait d'un fait aréal. Comme puis Bybee et Dahl pensent que le lien entre les deux s'opère par le passage d'une action connue par son résultat (le parfait) à une action connue par d'autres moyens dont l'inférence (le médiatif)⁹⁰⁷. Ce lien entre parfait et médiatif en persan pourrait donc se justifier par un mouvement interne à la langue, sans qu'il soit alors besoin de recourir au turc.

11.6. Système des formes composées

Pour la période de notre étude, dans les textes les plus anciens comme dans les plus récents, le système des formes composées est moins précis que celui de la langue actuelle.

En nous inspirant du tableau établi par Lazard pour le persan contemporain⁹⁰⁸, nous pouvons dresser une sorte de bilan provisoire de ces formes, selon trois périodes. Et nous aurions :

⁹⁰² Les notions d'effet immédiat et d'effet différé sont empruntées à Thomason (2001, pp. 1643-1645).

⁹⁰³ Windfuhr 2006, p. 253.

⁹⁰⁴ Schøsler 1991, p. 107.

⁹⁰⁵ Bybee et Dahl 1989, p. 73. Wallace (1982, p. 218, note 3) n'évoque, lui, que les langues d'Europe et du Moyen-Orient.

⁹⁰⁶ Lazard 2001b, p. 366.

⁹⁰⁷ Comrie 1981, p. 110 ; Bybee et Dahl 1989, pp. 73-74.

⁹⁰⁸ Lazard 1985, p. 27 et p. 41 ; 1996, p. 22.

Futur	<i>kunad / x'āhad kard</i>	<i>(ha)mē kunad</i>	<i>karda buvad / bāšad</i>
Présent	<i>kunad</i>	<i>(ha)mē kunad</i>	<i>kard(a) ast</i>
Passé	<i>kard</i>	<i>(ha)mē kard</i>	<i>kard(a) būd</i>
Passé distancié-médiatif ?	<i>kard(a) ast</i>	<i>(ha)mē kard(a) ast ?</i>	<i>karda būd(a) ast ?</i>

11.2. Emploi des formes composées aux X^e-XI^e siècles

Futur	<i>kunad / x'āhad kard</i>	<i>mēkunad</i>	<i>karda bāšad</i>
Présent	<i>kunad</i>	<i>mēkunad</i>	<i>karda ast</i>
Passé	<i>kard</i>	<i>mēkard</i>	<i>karda būd</i>
Passé distancié-médiatif	<i>karda ast</i>	<i>mēkarda ast</i>	<i>karda būda ast</i>

11.3. Emploi des formes composées aux XIII^e-XIV^e siècles

Futur	<i>kunad / x'āhad kard</i>	<i>mēkunad</i>	<i>karda bāšad</i>
Présent	<i>kunad</i>	<i>mēkunad</i>	<i>karda ast</i>
Passé	<i>kard</i>	<i>mēkard</i>	<i>karda būd</i>
Passé distancié-médiatif	<i>karda ast</i> <i>karda bāšad</i>	<i>mēkarda ast</i>	<i>karda būd</i> <i>karda būda ast</i>

11.4. Emploi des formes composées aux XV^e-XVI^e siècles

Au fil des siècles, le système des formes composées s'est donc enrichi. Dans le dernier stade – XV^e-XVI^e siècles –, une forme reste problématique : *karda būd*, qui s'inscrit à deux endroits. À côté de l'emploi attendu de passé, elle est aussi liée au rapport d'autrui : c'est ce que montrait l'occurrence (11b), extraite de RA. Et l'on ne peut même pas dire qu'il s'agit d'une hésitation de copiste puisque ce texte est autographe. Ne devrait-on pas alors avoir une autre lecture de cette occurrence (ici reproduite en 20) ? Le rapport d'autrui concernerait les verbes *būda* (3 occurrences), *nihāda*, *mē burda* – l'énonciateur mettrait à distance son discours sur ces faits –, tandis que *šuda būd* et *karda būd* seraient énoncés de manière neutre. Tout cela reste cependant spéculatif et les occurrences aberrantes ne doivent pas être surinterprétées.

(20) *gōyand nām-i pidar-i vai X₁ būda [...] va ba'zī gōyand ba-'aks va nām-i mādar-i vai X₂ būda mufasssirrān u arbāb-i tavārīx muttafiq and bar-ānki ibrahīm [...] dar zamān-i namrūd [...] mutavallid šuda būd va namrūd-i avval kasē būda ki tāj bar sar nihāda va mulk-i ō ihāta ba mašāriq u maḡārib karda būd va vai dar bābil ba-sar mē burda*

« ils disent que le nom de son père est X₁ [...] et certains disent le contraire et que le nom de sa mère est X₂ ; les commentateurs et les historiens (litt. maîtres des histoires) sont d'accord sur le fait qu'Abraham [...] est né à l'époque de Nemrod [...] et que Nemrod 1^{er} est quelqu'un qui s'est couronné et dont le royaume s'est étendu vers l'ouest et l'est, et qu'il vivait à Babylone » (RA 16a, 9-12)